

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 26 janvier 2024

Services publics locaux de distribution d'eau potable

Soutenir nos agriculteurs tout en préservant les ressources en eau

La FNCCR, association nationale regroupant plus de 600 collectivités en charge des services publics locaux de l'eau potable et de l'assainissement, demande au Gouvernement de soutenir activement le monde agricole dans sa transition et son adaptation au changement climatique, sans toutefois renoncer aux enjeux cruciaux de protection des zones de captage de l'eau potable.

Oui à la simplification... mais sans sacrifier la santé publique

La qualité de l'eau potable est un enjeu fondamental de santé publique. Aliment vital, en tant qu'eau de boisson ainsi que comme ingrédient de base de l'industrie agroalimentaire, l'eau est également indispensable à toute l'économie nationale.

L'eau c'est la vie ! La préservation des ressources en eau destinées à la consommation humaine est, de fait, un enjeu crucial, et doit être une priorité de la puissance publique. La simplification voulue par la profession agricole est entendable mais la souveraineté alimentaire ne peut être dissociée du droit de tous à disposer d'une eau de qualité, propre à la consommation.

Rémunérer justement les agriculteurs sans reporter les coûts de dépollution sur les usagers de l'eau

Comme le souligne Hervé Paul, vice-président de la FNCCR « *La capacité des collectivités locales à maintenir la distribution d'une eau respectant les normes de qualité strictes est menacée par la contamination massive des ressources en eau par les pesticides et leurs métabolites.* » De surcroît, de nouvelles molécules qui n'avaient pas été identifiées ou dont les effets sanitaires n'avaient pas été étudiés, sont régulièrement découvertes.

Au-delà des aspects financiers (surcoûts importants pour traiter de nouveaux polluants), les services d'eau se heurtent à de réelles difficultés techniques et opérationnelles pour répondre à ces enjeux de santé publique. Les solutions de traitement de certains métabolites sont insatisfaisantes en raison de leurs impacts sur l'environnement, leurs consommations énergétiques et nécessitent des infrastructures complexes. En milieu rural, ces difficultés pourraient devenir insurmontables. Certains captages devant être abandonnés et la distribution à l'utilisateur compromise. Alors que la quantité d'eau disponible se raréfie à certaines périodes de l'année, les territoires ruraux, comme les grandes métropoles, sont d'ores et déjà vulnérables.

Mais ces spirales de dégradation de l'eau et de crises subies par les agriculteurs peuvent être interrompues ! L'avenir n'est pas dans une course à un traitement poussé à l'extrême mais dans un modèle agricole viable et vivable qui préserve les ressources en eau.

Repensons ensemble la PAC, pour une alliance au service des territoires et des populations.

Les collectivités soutiennent les agriculteurs, eux-mêmes victimes d'un modèle agricole prédominant, favorisé de longue date par les politiques publiques. Au niveau local, de nombreuses collectivités sont engagées pour accompagner les agriculteurs dans une transition vers un modèle agroécologique, en particulier dans les territoires d'aires d'alimentation de captages d'eau potable, afin que leurs modes de production protègent l'eau. Le soutien financier des collectivités constitue d'ailleurs une autre bataille administrative, l'Europe voulant s'assurer que les aides financières proposées par les collectivités aux agriculteurs pour la préservation de l'eau ne constituent pas une atteinte au droit de la concurrence.

L'avenir de l'agriculture, les enjeux de préservation de l'eau et de la santé publique étant intimement liés, les collectivités demandent à l'Etat d'assumer ses responsabilités et d'oser des solutions durables.

Une meilleure répartition de la valeur sur la chaîne alimentaire est indispensable pour des exploitations agricoles durables. Les financements de la PAC doivent participer massivement à accompagner les agriculteurs vers des modèles d'exploitation qui préservent la santé des agriculteurs, celles des citoyens, l'eau et l'environnement.

Parallèlement, les autorisations de mise sur le marché de pesticides ne doivent plus être accordées sans que les impacts de ces substances et de leurs produits de dégradation sur la santé et l'environnement ne soient parfaitement connus et les fabricants de ces produits responsabilisés, y compris financièrement.

L'Etat, en voulant répondre à l'urgence effective de la crise agricole, ne doit ni sacrifier l'eau et la santé publique ni se défausser sur les collectivités et les services publics d'eau potable, soumis à des injonctions contradictoires. L'Etat doit assumer ses responsabilités, mobiliser ses outils réglementaires, et orienter les financements de la PAC afin d'accompagner les agriculteurs vers des modèles durables. Réduire les ambitions de transition agro-écologique et d'adaptation au changement climatique ne fera qu'alimenter la crise que les agriculteurs subissent depuis des années.

Les financements de la PAC doivent réconcilier agriculture et environnement, producteurs et consommateurs, urbains et ruraux, souveraineté alimentaire et santé publique.

Contact presse : Alexandre ALLION - a.allion@fnccr.asso.fr - 06 26 41 64 91

La FNCCR : les services publics en réseau

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble 900 collectivités regroupant 61 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.